

REPUBLICATION AVIS D'APPEL D'OFFRES /ALERT/DRC/ 001/2025

International Alert est une organisation non gouvernementale internationale, ayant son siège à Londres, et présente dans une vingtaine de pays et territoires autour du globe. Et particulièrement en République Démocratique du Congo. Il s'occupe à réduire les conflits, la détresse dans le monde, en renforçant la paix par la recherche des causes et la présentation des effets de conflits.

Dans le cadre de bonne collaboration et d'amélioration de son travail, International Alert lance un appel d'offres pour la signature des contrats avec des entreprises/Etablissements disposant de services cités ci-dessous :

- SERVICES D'HEBERGEMENT/HOTELS (Bukavu, Kalehe, Katana, Minova, Kalemie, Uvira, Kamanyola, Baraka),
- SERVICES DE MAINTENANCE VEHICULES/GARAGES,
- SERVICES DE LOCATION VEHICULES (Bukavu et Kalemie),
- SERVICES DE GARDIENNAGE,
- SERVICES TRAITEURS.
- STATIONS-SERVICES,
- PAPETERIES/INFORMATIQUE
- SERVICES D'IMPRIMERIE.
- ALIMEMTATIONS/SUPERMARCHES.
- SERVICES DE SOINS MEDICAUX

MODALITES DE L'APPEL D'OFFRE

Les offres seront exprimées en dollars américains et les montants dus au titre du marché à l'Entreprise seront réglés en cette même monnaie.

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront remises au bureau d'International Alert, sis 445, Avenue P.E. Lumumba, Nguba, Commune d'Ibanda, Bukavu, Sud-Kivu ou sur l'adresse suivante : **DRC-HR@international-alert.org** au plus **tard le 31 janvier 2025**. Toute offre reçue en retard sera rejetée et retournée non ouverte au soumissionnaire.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé et scellés portant la mention :

<u>« DOSSIER APPEL D'OFFRE ALERT/DRC/ 001/2025 »</u>, adressé au Chef de bureau d'International Alert Bukayu.

DELAI D'ENGAGEMENT DES SOUMISSIONNAIRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante jours à compter de la date limite de remise des offres.

Toute modification apportée aux offres pendant cette période en dehors des corrections exigées par International Alert lors de l'harmonisation des offres entrainera l'élimination du soumissionnaire concerné.

Un minimum de trois candidatures est requis pour l'attribution du marché. Si aucune attribution n'est faite pendant cette période, International Alert se réserve le droit d'annuler la procédure en cours. Toute

suspicion de fraude administrative ou financière résultera en l'annulation immédiate du processus. Aucune entreprise soumissionnaire ne pourra être considérée comme prépondérante pour le marché.

OUVERTURE DES PLIS

Les plis contenant les soumissions seront ouverts en séance privée par une commission composée d'une commission d'analyse des offres de l'organisation.

Les soumissionnaires pourront solliciter une réunion d'information pour des spécifications techniques sur les marchés.

EVALUATION DES OFFRES ET CRITERES DE SELECTIO

Le marché est attribué aux soumissionnaires ayant présenté l'offre la mieux disant parmi celles conformes. L'évaluation sera effectuée par la commission d'analyse des offres et se déroulera de la manière suivante :

GRILLE D'EVALUAT	TION	ANNOTATION EVALUATEUR
Conformité des documents administratifs	Identification au nouveau registre de commerce (RCCM)	Obligatoire
	Numéro d'identification nationale	Obligatoire
	Attestation de la situation fiscale	Obligatoire
	Numéro d'Impôt	Obligatoire
	Preuve justificative de la réputation du fournisseur avec d'autres ONG Internationales ou Agences UN	Obligatoire
	Le délai de livraison doit être obligatoirement renseignés	Obligatoire
	Localisation du fournisseur (adresse physique)	Obligatoire
Evaluation financière de l'offre	Tous prix des services doivent être obligatoirement renseignés de manière détaillée	Obligatoire
	La qualité et la spécification des biens et services doivent être obligatoirement renseignés	Obligatoire
	La validité des prix doit être obligatoirement renseigné	Obligatoire
	La disponibilité des biens doit être obligatoirement renseignée	Obligatoire
	Notifier par écrit le mode de payement (Cash, Chèque ou Virement)	Obligatoire
	Acceptation du non-paiement de la TVA, ALERT étant exonéré	Obligatoire

Le prix, la qualité et la disponibilité des services (dans un bref délai) seront déterminant pour l'attribution du marché.

PASSATION DU MARCHE

Le marché ne sera effectif qu'après signature et après approbation par la commission d'analyse des offres. Une lettre de notification sera adressée au soumissionnaire le mieux disant qui l'invitera à la signature du contrat.

Fait à Bukavy,

LA DIRECTION